

# Ordres et décorations françaises

<http://www.phaleristique.net/>

Les décorations sont fixées sur le côté gauche de la poitrine dans un ordre de préséance bien précis.

**Attention** : le port des insignes est soumis aux dispositions de l'article 259 du Code Pénal.

(Insignes présentant une similitude avec des insignes de l'État; port d'insignes sans remplir les conditions exigées). Légion d'Honneur – Croix de la Libération – Médaille Militaire – Ordre National du Mérite – Croix de Guerre 1914-1918 – Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures – Croix de la Valeur Militaire – Médaille de la Résistance Française – Médaille des évadés – Croix du Combattant Volontaire 1914-1918 – Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 – Croix du Combattant Volontaire Indochine – Croix du Combattant Volontaire Corée – Croix du Combattant Volontaire A.F.N. – Croix du Combattant Volontaire de la Résistance – Croix du Combattant – Médaille de la Gendarmerie Nationale – Ordre du Mérite Maritime – Médaille de l'aéronautique – Médaille d'Outre – Mer (ex – Médaille Coloniale) – Médaille de la Défense Nationale – Médaille des Services Militaires Volontaires – Médaille de la Reconnaissance Française – Médaille Commémorative interalliée, dite « Médaille de la Victoire » – Médaille Commémorative du Maroc – Médaille Commémorative de la Grande Guerre – Médaille Commémorative d'Orient ou des Dardanelles – Médaille Commémorative de Syrie – Cilicie – Médaille Commémorative des Services Volontaires dans la France Libre – Médaille Commémorative de la Guerre 1939-1945 – Médaille Commémorative du Levant – Médaille Commémorative de la Campagne d'Italie – Médaille Commémorative de la Campagne d'Indochine – Médaille Commémorative des Opérations de l'Organisation des Nations – Unies en Corée – Médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre en A.F.N. – Médaille Commémorative Française des Opérations du Moyen-Orient – Médaille Commémorative Françaises – Médaille d'Afrique du Nord – Ordre des Palmes Académiques – Ordre des Arts et des Lettres – Ordre du Mérite Agricole – Médaille de la Jeunesse et des Sports – Médaille d'Honneur des Personnels Civils relevant du Ministère de la Défense – Médaille d'Honneur pour Actes de Courage et de Dévouement – Médaille d'Honneur du Service de Santé des Armées – Ordres Etrangers.

**Variantes** : Les médailles spécifiques aux associations se portent exclusivement lors des manifestations » privées » des associations concernées et sur le côté droit.



*Médaille de l'UNACITA*